

Le cardinal Radcliffe et deux évêques célèbrent les 50 ans d'un couple homosexuel

Publié le 7 juillet 2026 · 12 min de lecture



La célébration qui s'est déroulée le 13 juin 2026 dans l'église Holy Apostles de Londres marque une nouvelle étape dans la banalisation scandaleuse des bénédictions d'unions homosexuelles.

Une messe d'action de grâce pour les cinquante ans de vie commune de deux militants homosexuels, une homélie présentant leur relation comme un don de Dieu, puis une bénédiction liturgique solennelle donnée par le clergé, sans qu'aucune sanction ni aucun rappel à l'ordre ne soient venus de Rome, sans doute trop occupée, ces derniers temps, à tenter d'excommunier la Tradition catholique en condamnant la Fraternité Saint-Pie X à la suite des sacres épiscopaux.

Nous ne cauchemardons pas, c'est bien ce qui s'est déroulé le 13 juin 2026 en présence du cardinal dominicain Timothy Radcliffe, ancien Maître général de l'ordre des Prêcheurs, de Mgr John Crowley, évêque émérite de Middlesbrough, de Mgr John Rawsthorne, évêque émérite de Hallam, ainsi que du père Jim O'Keefe, célébrant principal de la Messe, et du chanoine Chris

Vipers, curé du lieu.

Une célébration de l'union homosexuelle

La Messe était célébrée en l'église Holy Apostles, située dans le quartier cossu de Pimlico, au cœur de la cité de Westminster, à Londres. Elle fut organisée à l'occasion des cinquante ans de « l'amitié, du partenariat et de l'engagement dans la recherche de la justice » de Julian Filochowski et Martin Pendergast, deux militants homosexuels vivant ensemble depuis 1976 et unis civilement depuis 2006.

Ces deux hommes comptent parmi les fondateurs de LGBT+ Catholics Westminster, « l'apostolat » officiel destiné aux personnes LGBT de l'archidiocèse de Westminster. Plus de 150 personnes, venues de plusieurs pays, ont assisté à cette célébration, saluée par New Ways Ministry, organisation américaine militant depuis longtemps en faveur de l'approbation par l'Église des unions homosexuelles.

Dans leurs paroles d'accueil, les deux intéressés présentèrent cette célébration comme le signe d'une profonde évolution de l'Église, ils rappelèrent qu'en 2001 plusieurs évêques avaient été empêchés de participer à la messe marquant le vingt-cinquième anniversaire de leur vie commune et qu'en 2006 ils n'avaient pu organiser une messe d'action de grâce à l'occasion de leur union civile. Ils opposèrent ces refus au climat instauré sous le pontificat du pape François ainsi qu'à la possibilité désormais ouverte de bénir les couples de même sexe, l'un d'eux conclut devant l'assemblée : « Comme les temps ont changé ! »

Le père O'Keefe a salué la participation des trois prélats, grâce auxquels l'assemblée pouvait, selon ses propres termes, « célébrer l'amour de deux hommes qui sont honorablement catholiques et honorablement homosexuels ».

Il a expliqué que les objections formulées vingt-cinq ans plus tôt provenaient essentiellement de « la peur de la différence, la peur de l'amour, la peur de deux hommes qui s'aiment », plaçant ces objections au même rang que les peurs suscitées par la race, la culture, les différences sociales, les biens matériels ou le genre. Un sophisme de bas étage destiné à exclure tout jugement moral catholique sur ces relations.

Il résuma enfin son propos par une formule appelée à devenir le fil conducteur de la journée : « Alors, c'était alors ; maintenant, c'est maintenant. » Après avoir cité une lettre du pape François dans laquelle celui-ci priait afin que les deux hommes puissent faire l'expérience de la présence aimante du Seigneur « conformément aux enseignements de l'Évangile », le célébrant conclut : « Nous sommes passés à autre chose. »

Une justification théologique

Dans son homélie, le cardinal Timothy Radcliffe chercha à donner une justification théologique à ce que la liturgie venait de mettre en œuvre. Sa méthode consiste à faire entrer la relation homosexuelle dans la catégorie de l'amitié, avant d'appliquer à cette amitié le langage le plus élevé de la communion trinitaire, ecclésiale et eucharistique.

Évoquant l'engagement qui devait être prononcé après la communion afin de « célébrer et estimer nos liens d'amitié comme des dons de Dieu », il s'adressa directement aux deux hommes : « Dans votre cas, Martin et Julian, cela fait cinquante ans. »

Puis il développa son raisonnement : « L'amitié est une manière par laquelle Dieu agit dans nos vies pour nous transformer... Nous pourrions dire que ces deux mains représentent le Fils, qui est l'ami, et l'Esprit Saint, qui est l'amitié. Ainsi, toute amitié bonne, saine, sainte et vécue comme il convient participe à la vie même de Dieu. »

Par un commentaire du récit des disciples d'Emmaüs, il assimila implicitement les deux disciples aux deux hommes présents devant lui : « Jésus ne se place pas devant eux pour leur dire : « Vous avez tort. » Il ne cherche pas à les obliger à ouvrir les yeux... Il marche avec eux alors même qu'ils semblent aller dans la mauvaise direction. Il leur laisse l'espace nécessaire pour découvrir les choses par eux-mêmes. »

Le cardinal relia ensuite cette interprétation à l'Eucharistie : « Leurs yeux s'ouvrirent lorsque Jésus prit le pain, le rompit et le leur donna. C'est le geste fondamental de l'amitié généreuse... Et c'est cette Eucharistie que nous partageons maintenant, nous aussi. »

Voilà ainsi autorisée de fait devant toute l'assemblée, par ce tour de passe-passe oratoire, la communion sacrilège d'un couple contre nature.

La vidéo intégrale de la célébration montre même que l'un des deux conjoints homosexuels scandaleusement honorés distribue le Précieux Sang aux fidèles pendant la communion.

Une liturgie mise au diapason de l'événement

La liturgie de la messe de Paul VI fut entièrement mise au diapason de l'événement.

L'une des intentions de la prière universelle demandait que l'Église sache « chérir toutes les relations d'amour comme des signes de l'amour de Dieu parmi nous ». La prière sur les offrandes évoquait un monde dans lequel « l'amitié et l'engagement sont célébrés ». Après la communion, les assistants entendirent encore : « Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer un partenariat fidèle dans la joie de l'amour et la recherche de la justice. » Ce partenariat était ensuite présenté comme annonçant « de manière prophétique une vision de relations réconciliées, un ciel nouveau et une terre nouvelle ».

Le chanoine Chris Vipers, avant la bénédiction finale, déclara devant l'assemblée qu'il s'agissait d'une « occasion vraiment merveilleuse et historique ». Puis, s'adressant directement aux deux hommes, il ajouta : « Je suis profondément honoré que vous ayez choisi cette église pour votre célébration aujourd'hui. »

La cérémonie s'acheva par une bénédiction publique du couple, prononcée selon un texte fixe par le clergé réuni autour de l'autel :

« En rendant grâce parce que l'Église offre sa bénédiction à ceux qui la demandent dans l'esprit et dans la vérité, nous vous prions, Dieu d'amour, de répandre votre grâce sur Julian et Martin tandis qu'ils célèbrent le cinquantième anniversaire de leur relation. Que leur amour continue d'être

généreux, toujours attentif aux besoins des autres, et qu'il approfondisse tout ce qui les unit. »

Il est incontestable que l'objet de cette bénédiction était explicitement « leur relation ».

Les fruits de *Fiducia supplicans*

Certains tentent de réduire ce scandale à un simple abus. Il arguent que la déclaration *Fiducia supplicans*, publiée par le pape François en décembre 2023, précisait qu'il ne pouvait être question de bénédictions ritualisées, utilisant un formulaire déterminé, intégrées à une célébration liturgique ou susceptibles d'être interprétées comme une approbation de l'union.

Ils ne voient pas que, depuis Vatican II, la méthode libérale est constante, d'abord subversive puis transgressive : introduire des ambiguïtés, puis en tirer progressivement toutes les conséquences que l'on avait d'abord niées.

Les barrières sautent ici en trois étapes.

Première étape : bénédiction impossible, mais des éléments positifs

Le *Responsum ad dubium*, publié le 15 mars 2021 par la Congrégation pour la doctrine de la foi, rappelait que « l'Église n'a pas le pouvoir de bénir les unions entre personnes de même sexe », tout en ouvrant la brèche en reconnaissant l'existence de certains « éléments positifs » pouvant se trouver dans des situations objectivement contraires à la loi de Dieu.

Deuxième étape : bénédiction possible, mais pas liturgique

Deux ans plus tard, la Déclaration *Fiducia supplicans*, approuvée par le pape François et publiée par le même Dicastère, franchissait une étape supplémentaire en affirmant au § 31 : « Dans l'horizon ainsi décrit apparaît la possibilité de bénir les couples en situation irrégulière et les couples de même sexe, sans valider officiellement leur statut ni modifier en rien l'enseignement pérenne de l'Église sur le mariage. »

Comme pour rassurer, le document ajoutait aussitôt au § 40 : « Une telle bénédiction ne doit jamais être impartie en concurrence avec les rites civils d'union, ni en relation avec eux. Elle ne doit pas non plus être accomplie avec des vêtements, des gestes ou des paroles propres à un mariage. »

Troisième étape : bénédiction liturgique de fait

Et voilà qu'en 2026 plusieurs prélats de premier rang tirent désormais les conséquences du § 31 et balaient le pudique § 40 en participant à une telle cérémonie, sans qu'aucune sanction ni aucun rappel public à l'ordre n'aient, à ce jour, été émis par Rome devant ce scandale produit le 13 juin dernier.

Une conséquence prévisible

Les défenseurs de *Fiducia supplicans* assuraient que cette déclaration n'ouvrait aucune voie vers

une reconnaissance des unions homosexuelles, les faits montrent pourtant combien cette distinction demeure hypocrite et, dans la pratique, inefficace.

Ce qui s'est déroulé à Londres franchit sans scrupule chacune des limites pourtant posées avec une messe organisée pour célébrer une union homosexuelle, un renouvellement public des engagements du couple, puis une bénédiction liturgique solennelle selon un formulaire préparé. Les protagonistes ne sont-ils pas, au fond, en accord avec le principe posé par *Fiducia supplicans*, qui confère de fait une certaine légitimité aux unions contre nature ? Alors pourquoi s'arrêter en chemin ?

En autorisant, pour la première fois, des bénédictions données à des couples vivant publiquement dans une situation objectivement contraire à la loi de Dieu, la Déclaration a introduit une ambiguïté qui ne pouvait qu'encourager des interprétations toujours plus larges. Quand il devient possible de bénir un couple, même en affirmant ne pas bénir son union, la frontière entre la personne et la relation objectivement désordonnée finit inévitablement par s'effacer dans les faits.

La célébration de Londres n'est que l'un des développements logiques de *Fiducia supplicans* : ce document a créé le cadre pastoral dans lequel une telle approbation pouvait progressivement s'imposer.

D'une transgression à l'autre

La célébration fut également marquée par plusieurs autres transgressions, l'Évangile fut présenté sous la forme d'une « proclamation dialoguée » par sœur Jeannine Gramick, cofondatrice de New Ways Ministry, l'organisation militant en faveur de l'approbation par l'Église de l'homosexualité, et par le théologien James Alison.

Lorsqu'une messe semblable fut célébrée pour le vingt-cinquième anniversaire de ce même couple, le cardinal Joseph Ratzinger demanda des mesures disciplinaires et exprima son insatisfaction devant la réaction jugée trop timide de l'épiscopat anglais.

Vingt-cinq ans plus tard, une célébration analogue est concélébrée par un cardinal et deux évêques, s'achève par une bénédiction publique du couple et ne suscite, jusqu'à présent, aucune réaction de Rome. La révolution de « l'homme qui se fait Dieu » a progressé et se rit de ceux qui déplorent ses effets tout en chérissant ses causes.

La doctrine catholique ne change pas

Pourtant, la doctrine de l'Église ne peut changer, parce que Dieu ne change pas. Le catéchisme traditionnel enseigne que les actes homosexuels sont des péchés impurs contre l'ordre de la nature qui « crient vengeance devant Dieu ». Il précise encore que « les péchés qui crient vengeance devant Dieu sont des plus graves et des plus funestes, parce qu'ils sont directement contraires au bien de l'humanité et tellement odieux qu'ils provoquent, plus que les autres, les châtiements de Dieu ».^[1]

Les événements de Londres montrent jusqu'où peut conduire la crise actuelle de l'Église, lorsque les plus hautes autorités semblent davantage préoccupées d'accompagner, de dialo-

guer et d'encourager les erreurs du monde que de rappeler la loi de Dieu.

Le remède demeure pourtant celui qu'enseigne le catéchisme de toujours : « Ce qui sert particulièrement à nous tenir éloignés du péché, c'est la pensée que Dieu est partout et qu'il voit le secret des cœurs, et la considération des fins dernières, c'est-à-dire de tout ce qui nous attend à la fin de cette vie et à la fin du monde. »^[2]

Sources : InfoVaticana – LifeSiteNews – Complicit Clergy – [FSSPX Actualités](#))

Photo : Independent Photo Agency Srl /Alamy

Notes de bas de page

1. Catéchisme de Saint Pie X question 154.
2. Catéchisme de Saint Pie X question 155.

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/le-cardinal-radcliffe-et-deux-eveques-celebrent-les-50-ans-dun-coupe-homosexuel

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France